Une opinion... : (in) : initiative et journalistes

Autor(en): **Berenstein-Wavre, Jacqueline**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **68 (1980)**

Heft [7-8]

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-276076

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

FÉDÉRAL

ça bouge...

t aux Chambres fédérales

u contre-projet ?

le contre-projet et une socialiste qui ose prétendre que le contre-projet constitue déjà un grand progrès passe pour « traître » !

Finalement c'est normal. C'est le combat politique.

Enfin Furgler prit la parole

La plupart des conflits viennent du non-respect des droits fondamentaux. L'égalité juridique entre hommes et femmes est un droit fondamental qui devrait être inscrit dans la constitution d'un pays comme la Suisse, basé sur l'Etat de droit, l'Etat de justice. Le conseiller fédéral ajoutait encore que l'égalité entre hommes et femmes ne mène pas à l'égalitarisme, traduit en allemand par le terme péjoratif de « Gleichmacherei », mais au respect de la personnalité de chacun. Se lançant dans une véritable exégèse des deux textes, il affirme que la phrase : « l'homme et la femme ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale » s'applique à tous les travailleurs du secteur public et du secteur privé et qu'elle a un effet direct, c'est-à-dire que la femme ou l'homme qui, effectuant un même travail, reçoit un salaire différent à cause de son sexe, peut recourir directement devant les tribunaux. C'est clair, c'est net. Merci, Monsieur Furgler.

Puis pour calmer les représentants patronaux, il ajouta que les cas où le travail était identique n'étaient pas si nombreux et que cela ne coûterait pas immédiatement très cher.

Egalité-responsabilité

L'accès à l'égalité c'est aussi l'accès aux responsabilités, au partage des tâches, la fin d'un certain protectionnisme. Je suis sûre que les femmes de gauche comme les femmes de droite en seront capables et montreront, comme le font par leur travail les conseillères nationales, que l'égalité est une source d'épanouissement.

Jacqueline Berenstein-Wavre

Création de (IN)

Le 12 juin, une conférence de presse annonçait officiellement la création, vers la fin de l'été, de la communauté d'action (IN) pour l'égalité des droits entre hommes et femmes. Présidée par Lydia Benz-Burger, accompagnée de Alice Moneda, Hulda Autenrieth et Jacqueline Berenstein qui représentaient le comité d'initiative, cette conférence réunissait une quinzaine de journalistes parlementaires, des représentantes des femmes socialistes, la conseillère nationale Cornélia Fueg, présidente de la commission parlementaire chargée d'étudier l'initiative et le contre projet, ainsi que le conseiller national Gilles Petitpierre, pressenti, avec Emilie Lieberherr, pour présider « IN ».

La longue liste des personnalités qui soutiennent la création de (IN) fit beaucoup d'impression. Certains estimèrent que cette création était prématurée puisqu'on ne connaissait pas encore le sort définitif que les chambres fédérales allaient donner à l'initiative et au contre projet. Il fut répondu que l'important était de mobiliser dès maintenant les hommes et les femmes sur les principes de l'égalité des droits afin d'informer et de récolter de l'argent pour la campagne fédérale qui aura lieu, dit-on, en septembre 1981. Le comité d'initiative est prévoyant et estime important de créer dès maintenant un groupe de pression pour maintenir l'égalité de rémunération pour un travail égal ou de valeur égale dans la Constitution, ce principe étant le plus attaqué par les milieux économiques.

J. B-W.

une opinion...

(in)
INITIATIVE ET
JOURNALISTES

L'autre jour, lors de la conférence de presse annonçant la création de la communauté d'action (in) dont le but est de soutenir les principes de l'initiative sur l'égalité des droits entre hommes et femmes, un journaliste me demande :
"Mais, y a-t-il des mouvements féministes actifs qui vous soutiennent ?"
Ce genre de question m'énerve au plus haut point car il démontre chez son auteur un dédain des féministes traditionnelles (auxquelles je crois appartenir) et le sentiment que pour défendre la cause des femmes il faut être MLF, avoir moins de 30 ans et manifester sur toutes les chaussées romandes!

Or, qui a lancé cette initiative sur l'égalité en 1975 ? Un groupe de féministes traditionnelles proches de l'Alliance de sociétés féminines suisses et du comité du Congrès de Berne.
Les jeunes féministes MLF qui ont fait l'anti-congrès étaient d'accord de manifester, de perturber ce congrès traditionnel.... mais quand il a fallu récolter les signatures, faire le boulot, contrôler les listes.... personne!

Aujourd'hui, 5 ans après, les féministes MLF découvrent que sans inscrire l'égalité dans la constitution on ne peut lutter efficacement contre les discriminations directes et indirectes que subissent les femmes en Suisse. Elles manifestent sur la place fédérale, et c'est tant mieux. Dommage que ce soit avec 5 ans de retard!

Cependant les journalistes restent persuadés que la cause des femmes est défendue par le MLF et pas par les féministes traditionnelles.
Ce qui a pour conséquence de diviser les femmes. C'est dommage. Mais c'est peut-être ce qu'inconsciemment ces journalistes désirent... car ils ont peur de l'égalité.

Jacqueline Berenstein-Wavre.